

**SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2018**

**18-02-003**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35**

**Date de convocation : 02 février 2018**

L'an deux mille dix-huit le huit février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

**Présents :**

Philippe BUISSON, Maire, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

**Absent – excusé :**

Patrick NIVET

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :**

Laurence ROUEDE (pouvoir à Philippe BUISSON), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe GUYOT), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

-----  
Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance  
-----

**PERSONNEL**

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : CRÉATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES**

-----  
Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois des filières administrative, technique, police municipale, culturelle, sportive et animation, médico-sociale et sociale ;

Vu la nécessité de procéder à une actualisation du tableau des effectifs pour être en conformité avec les principes budgétaires ;

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 09 février 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité ( **34** élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs comme suit :

**A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 :**

Filière administrative

-Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet à la Direction du Port – stratégie fluviale (suite au décès d'un agent)

Filière Technique

-Création de deux postes d'adjoint technique à temps complet au service Propreté Urbaine (suite au départ à la retraite de deux agents)

-Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet au Pôle Végétal – entretien des cimetières (suite au départ à la retraite d'un agent)

-Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet à la propreté urbaine (suite au départ à la retraite d'un agent)

-Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet au Pôle végétal - entretien des cimetières (suite au départ à la retraite d'un agent)

-Création d'un poste de technicien principal de 2ème classe contractuel catégorie B à temps complet au théâtre du Libournia pour assurer les fonctions de régisseur général (suite à la mutation interne d'un agent)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Maire,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Maire  
de la Ville de Libourne  
Gironde